

# CONTRAT D'ADOPTION

Je soussigné(e) .....

demeurant .....

certifie avoir donné le.....

à M ou Mme .....

demeurant .....

un animal dont le signalement suit :

Nom : ..... Race : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Numéro de transpondeur ou de tatouage : .....

Il est remis en bonne santé avec les documents suivants :

- Carnet de vaccination,
- Carte d'identification,
- 

## Devoirs de l'adoptant :

- Entretien correct de l'animal

L'adoptant se fait un devoir de l'entretenir correctement, de l'alimenter et de le soigner, ainsi que de veiller à lui procurer un suivi vétérinaire suffisant, entre autres les vaccinations régulières. Il s'abstient de tout mauvais traitement et ne les tolère pas par des tiers.

- Droit de restitution

L'adoptant se fait un devoir d'informer sans tarder l'ancien propriétaire s'il ne peut garder l'animal pour quelque raison que ce soit et s'il veut le remettre à une autre personne. L'identité du nouveau propriétaire en cause est à communiquer au vendeur.

- Droit de visite

L'adoptant s'engage à accorder un droit de visite à l'ancien propriétaire les 4 premiers mois de l'adoption ;

Fait en double exemplaire à .....

le .....

Lu et approuvé

Lu et approuvé

L'ancien propriétaire

L'adoptant

# CONTRAT D'ADOPTION

Je soussigné(e) .....

demeurant .....

certifie avoir donné le.....

à M ou Mme .....

demeurant .....

un animal dont le signalement suit :

Nom : ..... Race : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Numéro de transpondeur ou de tatouage : .....

Il est remis en bonne santé avec les documents suivants :

- Carnet de vaccination,
- Carte d'identification,
- 

## Devoirs de l'adoptant :

- Entretien correct de l'animal

L'adoptant se fait un devoir de l'entretenir correctement, de l'alimenter et de le soigner, ainsi que de veiller à lui procurer un suivi vétérinaire suffisant, entre autres les vaccinations régulières. Il s'abstient de tout mauvais traitement et ne les tolère pas par des tiers.

- Droit de restitution

L'adoptant se fait un devoir d'informer sans tarder l'ancien propriétaire s'il ne peut garder l'animal pour quelque raison que ce soit et s'il veut le remettre à une autre personne. L'identité du nouveau propriétaire en cause est à communiquer au vendeur.

- Droit de visite

L'adoptant s'engage à accorder un droit de visite à l'ancien propriétaire les 4 premiers mois de l'adoption ;

Fait en double exemplaire à .....

le .....

Lu et approuvé

Lu et approuvé

L'ancien propriétaire

L'adoptant